

Conseil Municipal

Madame et Chère Collègue, Monsieur et Cher Collègue,

Le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire, le :

MERCREDI 30 MARS 2022 à 19H30

Salle de Conférence de la Médiathèque
(ordre du jour ci-joint)

Le Conseil Municipal se réunira en présence du public et dans le respect des mesures sanitaires. La séance sera également retransmise en direct sur la page Facebook de la Mairie.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette réunion et vous prie d'agréer, Madame et Chère Collègue, Monsieur et Cher Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Antoine GRAU



Mairie de Lagord

1 rue de la Métairie - 17140 Lagord

05 46 00 62 00

mairie@lagord.fr

ORDRE DU JOUR

(Conseil Municipal du Mercredi 30 mars 2022)

INFORMATIONS

1. Information sur les décisions de marché public et les engagements supérieurs à 4 000€

MOTION - AVIS

- 1) Motion de soutien au peuple Ukrainien

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 2) Protocole d'accord transactionnel avec la société SAS M3
- 3) Charte éco-responsable des événements Lagordais

FINANCES – COMMANDE PUBLIQUE

- 4) Approbation du Compte de Gestion – exercice 2021
- 5) Présentation du Compte Administratif – exercice 2021
- 6) Affectation du résultat 2021
- 7) Vote des taux de la fiscalité locale 2022
- 8) Budget primitif 2022
- 9) Demande de subvention pour la réfection du pont de la Descenderie rue Georges Triaud

PETITE ENFANCE

- 10) Renouvellement de la convention Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) avec la CAF (2022-2025)
- 11) Renouvellement de la convention Relais Petite Enfance (RPE) avec la CAF (2022-2025)

ENFANCE-JEUNESSE

- 12) Mise à jour du règlement financier et du contrat de prélèvement automatique des services enfance municipaux

RESSOURCES HUMAINES

- 13) Mise en place du télétravail
- 14) Fixation du nombre de représentants du personnel au Comité social territorial, maintien du paritarisme et décision du recueil de l'avis des représentants de la collectivité
- 15) Attribution d'un véhicule de fonction
- 16) Création de postes de « Directeur/rice de la maison des jeunes et chargé(e) de mise en œuvre des animations ville » à temps complet (35/35^{ème}) – aux grades d'Animateur, d'Animateur principal de 2^{ème} classe et d'Animateur principal de 1^{ère} classe
- 17) Création d'un poste de « Responsable du secteur maternelle » à temps complet (35/35^{ème}) – au grade d'Adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe
- 18) Création de postes de « Responsable bâtiment – logistique » à temps complet (35/35^{ème}) aux grades d'Agent de maîtrise et d'Agent de maîtrise principal
- 19) Création de postes d' « Auxiliaire de puériculture » à temps complet (35/35^{ème}) aux grades d'Auxiliaire de puériculture de classe normale et d'Auxiliaire de puériculture de classe supérieure
- 20) Création de trois postes d' « Assistante petite enfance » à temps non complet (28/35^{ème}) aux grades d'Adjoint technique, d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe et d'Adjoint technique principal de 1^{ère} classe
- 21) Modification du temps de travail hebdomadaire d'un poste d' « Assistante petite enfance » au grade d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe de temps non complet (30/35^{ème}) à temps non complet (28/35^{ème}) et création de deux postes d' « Assistante petite enfance » à temps non complet (28/35^{ème}) aux grades d'Adjoint technique et d'Adjoint technique principal de 1^{ère} classe
- 22) Modification du temps de travail hebdomadaire d'un poste d' « Assistante petite enfance » au grade d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe de temps non complet (30/35^{ème}) à temps non complet (28/35^{ème}) et création

- de deux postes d' « Assistante petite enfance » à temps non complet (28/35ème) aux grades d'Adjoint technique et d'Adjoint technique principal de 1^{ère} classe
- 23) Modification du temps de travail d'un poste d' « Adjointe à la responsable du pôle Petite enfance » au grade d'Educateur de jeunes enfants de 1^{ère} classe : temps non complet (33,5/35ème) à temps complet (35/35ème)
 - 24) Suppression d'un poste de « Chargé(e) de communication » à temps non complet (21/35ème) au grade de Rédacteur
 - 25) Suppression de postes de « Chargé(e) de propreté des locaux et du service des repas » à temps non complet (22,5/35ème) aux grades d'Adjoint technique, d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe et d'Adjoint technique principal de 1^{ère} classe
 - 26) Suppression d'un poste d' « Assistante petite enfance » à temps complet (35/35ème) au grade d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe
 - 27) Présentation du tableau des effectifs

URBANISME – VOIRIE – DOMAINE PUBLIC

- 28) Convention de participation financière a la plantation de haies et d'espace boisés sur la commune de Lagord dans le cadre de la trame verte
- 29) Conventions d'assistance technique générale, audit et expertise de la voirie communale et de la signalisation sur voirie communale avec le syndicat de la voirie départementale